



Assemblée générale

Distr. limitée
13 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 126 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Chine, Cuba, Iran (République islamique d'), Myanmar, Nicaragua et République arabe syrienne : amendement au projet de décision [A/75/L.7/Rev.1](#)

Procédure de prise de décision à l'Assemblée générale¹ lorsqu'il n'est pas possible de se réunir en présentiel

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de décision :

Bélarus, Burundi, Érythrée, Fédération de Russie et Venezuela (République bolivarienne du)

¹ Y compris ses grandes commissions, conformément à son Règlement intérieur et aux dispositions de la présente décision.

